



# Garantir des Services Publics de proximité, c'est garantir l'égalité d'accès et de traitement des usagers

**L**a Fonction Publique et le secteur public ont été fortement développés à la Libération, selon la volonté politique du Conseil National de la Résistance. Le préambule de la constitution de 1946 souligne : " La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement... ". Il est repris dans la constitution de 1958 à l'article 1<sup>er</sup> : " La France est une République indivisible laïque démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens... "

**Les Services Publics ont participé au développement culturel, intellectuel, au progrès medico socio professionnel, à l'allongement de l'espérance de vie...**

Mais les attaques contre les Services Publics et ses agents se sont multipliées, avec l'ouverture du capital, des privatisations, l'affaiblissement du statut des fonctionnaires et la fermeture de nombreux services de proximité, remettant ainsi en cause des fonctions sociales et économiques.

Parallèlement, il est mené une offensive idéologique contre les agents afin d'opposer

les salariés du public avec ceux du privé.

Aujourd'hui, un coup de massue supplémentaire est porté avec la Révision Générale des Politiques Publiques : RGPP.

C'est l'outil infernal mis en place par le gouvernement, encouragé par le patronat et mené par des cabinets privés pour détruire l'ensemble des Fonctions Publiques : hospitalière, territoriale, État.

Comme cela a déjà été engagé dans d'autres secteurs ayant des missions de Services Publics (la poste, l'énergie, les télécommunications, les transports etc.), **la RGPP signifie la détérioration des services rendus au public, ouvrant ainsi la voie à la privatisation des activités les plus rentables.**

Le rapport Silicani est très clair en la matière : " *poursuivre l'ouverture progressive à la concurrence, développer différents modes d'externalisations, permettre une Fonction Publique mobile, attractive, la rendre productive, flexible, généraliser les contrats pour les salariés* " !!!

**Voici quelques exemples des conséquences de la RGPP sur différentes Fonctions Publiques, sachant que la liste n'est pas exhaustive :**

## **La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et Répression des Fraudes (DGCCRF)**

est une administration d'État, rattachée au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (MEIE). Elle comprend une administration centrale et des services déconcentrés qui assurent sa présence sur tout le territoire (1 direction par département et quelques secteurs). Elle totalise **3 500 agents** qui exercent des **missions de Service Public dans 3 domaines :**

- ↪ La régulation concurrentielle des marchés
- ↪ La protection économique du consommateur
- ↪ La sécurité du consommateur

**Avec le projet de RGPP, l'intégrité de la DGCCRF est menacée :** le but affiché de cette réforme, c'est bien la diminution du nombre de fonctionnaires (1/2). Mais derrière, se cache aussi la diminution du nombre de contrôles (moins de répression des fraudes, moins de protection des consommateurs, moins de sécurité...) avec, à court terme, l'abandon de nos missions de Service Public de protection et de sécurité des consommateurs, au profit des associations voire d'agences de sécurité alimentaire ou industrielle et, au final, le risque de privatisation de nos missions.

## La Poste

La distribution du courrier : le facteur passe 6 jours sur 7 dans les rues de nos agglomérations ou dans nos campagnes, pour distribuer le courrier à tous les usagers, entreprises ou particuliers, sans distinction, assurant à chacun et à tous le même service avec la même qualité.

La création d'un Service Public de la Poste c'est :

↳ **L'égalité de traitement du citoyen sur tout le territoire**, la péréquation tarifaire (même tarif quel que soit le lieu d'habitation) , la présence postale sur tout le territoire, un statut pour le personnel, assurant l'indépendance de celui-ci vis-à-vis de l'État.

Les réorganisations et les fermetures de services vont se succéder à un rythme effréné. Elles se traduisent par des suppressions massives d'emplois qualifiés et sous statut, par le recours à la précarisation, à la détérioration des conditions de vie et de travail ; avec, pour effet immédiat, soit la détérioration du service rendu, soit son atrophie, puis sa disparition. L'exploitant Poste procède par écrémage des individus (ou des entreprises, ou des services) les plus solvables, des flux de trafics les plus rentables, des zones d'activités les plus porteuses.

## Le Ministère de la Défense

Pour le secteur de la Défense, la loi de programmation militaire 2009-2014 découlant des conclusions de la RGPP et du livre blanc, aura des conséquences sur les implantations de la Défense ainsi que sur tout le tissu économique et social. La Défense va être confrontée à la même menace politique de réduction des établissements étatiques et du nombre de personnels fonctionnaires, ouvriers et militaires. Les futurs arbitrages présidentiels auront des conséquences sur notre capacité de défense et la sécurité de chacun.

Notre défense doit elle être considérée comme une marchandise ?

**Préserver notre capacité de Défense, c'est assurer la paix !**

Nos missions doivent rester sous le contrôle du parlement et des citoyens. Dans un contexte international instable, notre sécurité serait mise en danger en confiant nos activités à des industriels indépendants de l'État. Ces externalisations représenteront des coûts élevés pour le

contribuable et enlèveront toute notion d'indépendance de notre pays. L'ensemble de ces mesures, si elles aboutissent, détruiront des milliers d'emplois (près de 55 000 annoncées à ce jour) stables et à statut, au profit d'entreprises privées recourant à des emplois précaires et sous rémunérés. En Gironde, si des centaines d'emplois disparaissent, les conséquences sur l'économie locale et les Services Publics seraient très importantes. Quand il s'agit d'envoyer des troupes en Afghanistan, la question des économies ne se pose pas. Par contre, le gouvernement remet en cause l'ensemble des principes et moyens actuels nécessaires et utiles à une Défense nationale et indépendante.

**Doit-on laisser se mettre en place une Défense au seul service de l'OTAN donc des USA ?**

L'enjeu de conserver, de préserver et de renforcer le secteur national de Défense, passe par la remise en cause des projets gouvernementaux.

## L'Éducation Nationale

Avec la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), sur quatre ans, 160 000 emplois sont menacés dont près de la moitié concerne l'Éducation. Pour atteindre un tel objectif, il faut toucher à la conception même du Service Public d'Éducation : horaires d'enseignement réduits, postes d'enseignants transformés en heures supplémentaires, réduction du nombre d'options pour les élèves, fermetures de classes et de sections, suppression des cours le samedi matin dans les écoles ; généralisation des bac pro en 3 ans et suppressions des sections de BEP : prémices d'une restructuration des voies professionnelle et technologique.

**Dans le cadre d'une autonomie des établissements visant à les mettre en concurrence**, (dans

lequel la libéralisation de la carte scolaire, annoncée comme totale pour la rentrée 2008, joue un rôle central), il est prévu : l'annualisation et la flexibilisation des services des personnels, le couplage évaluation des personnels / réussite des élèves, la réorganisation et le resserrement des voies et séries du lycée.

Cette ligne de conduite prend le pas sur toute autre considération, en premier lieu sur la définition d'une politique scolaire ambitieuse dotée des moyens nécessaires pour garantir la réussite de tous. Pour la CGT Éducation, le Service Public d'Éducation doit être rendu plus efficace pour tous.

**Les personnels doivent avoir les moyens d'exercer leurs missions au service de tous les jeunes.**

**Santé - Affaires Sociales :**  
**(Direction Départementale Action Sociale Sanitaire (DDASS))**  
**Direction Régionale Action Sanitaire Sociale (DRASS)**

La mise en place de la RGPP, menée de concert avec la création des Agences Régionales de Santé (ARS), signifie :

↳ la disparition des DRASS et DDASS, remplacées par des ARS (où 80% des agents seront transférés), intégration en préfecture de certains services. C'est la fin de l'approche globale entre sanitaire et social, des politiques de solidarité (prise en charge des personnes âgées et des adultes handicapés, des formations sanitaires).

↳ les effectifs résiduels des DRASS seraient regroupés avec plusieurs Directions Régionales de l'État. Les décrets sur la mobilité préparent les mutations géographiques imposées, inhérentes aux restructurations prévues. C'est bien un "plan social"

qui s'annonce dans la Fonction Publique.

Des problèmes vont rapidement se poser : d'articulation entre l'offre de soins, le médico-social (ARS) et le secteur social (préfet), de cohérence du financement du médico-social...

**Une logique libérale se met en place, entre établissements publics et privés**, alors que ces derniers ne sont pas soumis aux mêmes exigences et ne traitent que le "rentable" profitable à leurs actionnaires.

Les ARS redéployeront, privatiseront, restructureront le médico-social comme le sanitaire, sans cohésion nationale, provoquant une inégalité de traitement des usagers selon les régions...

### L'hôpital

Chaque jour, le système hospitalier public français est mis à mal. Les fonctionnaires hospitaliers ne cessent de constater sa dégradation régulière, tout comme les patients qui font la queue aux urgences, qui doivent patienter de nombreuses semaines pour voir programmer une intervention, qui attendent ensuite, tout aussi longtemps, que leur parvienne (ainsi qu'à leur médecin traitant) les compte-rendus des actes réalisés à l'hôpital ainsi que les suites à donner (soins à la maison, traitements etc.). De réforme en réforme, environ 100 000 lits ont disparu du paysage hospitalier public. Et aujourd'hui, la commission Larcher, mise en place par le Président de la République, préconise de fermer les hôpitaux de proximité, au point qu'en Gironde, ce sont les hôpitaux de Langon, la Réole, Arcachon qui sont visés. À terme, il ne resterait plus que le CHU comme établissement hospitalier public ! Le gouvernement

martèle qu'il ne souhaite pas remettre en cause l'accès aux soins pour tous. **Simplement, il faudra vous payer les assurances nécessaires si vous avez les moyens !** (baisse du pouvoir d'achat, mise en place des franchises médicales, dépassement d'honoraires). Resteront à l'hôpital les activités médicales et chirurgicales les plus lourdes et les plus coûteuses, alors que les plus rentables sont livrées au privé lucratif. C'est tellement vrai que les actionnaires de la Générale de Santé se sont partagé (en 2007) plus de 400 millions de bénéfice !!!

À voir combien les fonds de pension anglo-saxons rachètent les cliniques (une centaine en trois ans) il faut qu'ils aient compris que l'affaire peut être rentable. Comme pour la Sécurité Sociale, il s'agit d'en finir avec une construction solidaire de la nation (principe des droits et de l'égalité des droits).

### La Fonction Publique Territoriale

Le ministre Éric Woerth accuse les Collectivités Territoriales d'être responsables de l'augmentation de la dette publique. Ce qu'il ne dit pas, c'est que cette augmentation est due, d'une part aux transferts de compétences et de personnels et, d'autre part, à l'investissement qu'effectuent les collectivités territoriales. Ces investissements répondent aux besoins des populations en termes d'équipements (sportifs, culturels, etc.) ou de logements sociaux, mais aussi, font travailler les entreprises, notamment les PME, ce qui participe à la relance du taux de croissance.

**La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : variable d'ajustement pour compenser les cadeaux fiscaux.**

Elle est la principale contribution financière de l'État aux Collectivités Territoriales. Elle serait bonifiée pour les

Collectivités Territoriales bonnes élèves, celles qui réduisent leur masse salariale, qui privatisent, qui précarisent l'emploi, remettant en cause l'existence même des services publics. Elle serait minorée pour les autres, celles qui tentent de répondre aux besoins des populations quels que soient leur âge, leurs lieux d'habitation ou de travail ou leur condition sociale. Lorsque l'on sait ce que représente la part de la DGF dans les budgets des Collectivités Locales, il ne restera que peu de choix aux élus locaux, si ce n'est celui d'augmenter les impôts. De plus, un projet de loi facilitant l'utilisation des partenariats public - privé a été voté en première lecture au Sénat, nouvelle étape dans la privatisation des Services Publics. Ce projet est en parfaite cohérence avec la révision générale des politiques publiques.

## Les impôts.

### **La fusion de la Direction Générale des Impôts et celle du Trésor Public : Un recul de deux siècles !**

La fusion des services des impôts et du trésor sert d'emblème à Nicolas SARKOZY dans son offensive idéologique contre les Services Publics.

Avec beaucoup de mépris, il tente de justifier la fusion en déclarant : " c'est quand même une idée bizarre que celle qui consiste à faire que depuis cinquante ans, les 60 000 fonctionnaires du Trésor Public qui perçoivent l'impôt appartiennent à une administration différente des 80 000 fonctionnaires de la Direction Générale des Impôts qui le calculent. "

### **Cette affirmation gratuite est inexacte !**

D'une part, sur les 80 000 agents des Impôts, moins de 30 000 sont chargés du calcul de l'impôt, plus de 50 000 assurent d'autres missions : cadastre, hypothèque, contrôle fiscal etc. Et sur les 60 000 agents du Trésor Public, 15 000 seulement sont chargés du recouvrement des impôts locaux et sur le revenu. 45 000 assurent les missions d'aide, de conseil de gestion des finances et de contrôle auprès des collectivités locales. Ils assurent également la gestion des propriétés de l'État et les évaluations domaniales pour toutes les collectivités publiques.

### **Il n'y donc pas double emploi !**

Fruit de deux siècles de construction de la République, cette organisation administrative avait pour objectif de rompre avec le système de calcul et de recouvrement de l'impôt par les fermiers généraux qui retenaient, sans contrôles, leurs rémunérations sur les impôts qu'ils percevaient.

Soucieux de favoriser le développement d'une économie ultra libérale, les ministres Woerth et Lagarde ont donc décidé de casser le Ministère des Finances et ses Administrations afin de l'adapter aux exigences des seuls actionnaires et mettre en œuvre une politique fiscale répondant aux vœux des plus riches :

Une vraie modernisation doit s'appuyer sur :

- ↳ **Des impôts justes, équitablement répartis.**
- ↳ **Un contrôle fiscal orienté vers la recherche et la condamnation des vrais fraudeurs.**
- ↳ **Une nouvelle dynamique pour toutes les autres missions du ministère,** importantes dans la vie de tous les jours de chaque citoyen et des collectivités locales.
- ↳ **Un véritable dialogue social avec les personnels et leurs organisations syndicales** dans le respect de leur statut.

## La CGT propose :

↳ Des Services Publics de proximité et de qualité développés sur tout le territoire qui répondent aux droits et aux besoins : à l'éducation, à la santé, à un emploi décent, à la justice, à la sécurité, aux transports, aux logements, à l'énergie à l'eau, à la culture, à l'information et à la communication.

↳ Des emplois statutaires qualifiés

↳ La nécessité d'une seule Fonction Publique avec plusieurs versants (État, Hospitalière, Territoriale) et le besoin de renforcer les dispositions communes à l'ensemble des fonctionnaires

Pour cela, il faut développer le plein emploi avec des politiques industrielles ambitieuses qui exercent un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie qui va de paire avec les Services Publics.